

**AVIS AU PUBLIC**  
**Etablissements classés**

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n° :

**3A/2024/2790/151**

ayant pour objet :

**pour l' exploitation d' un parking souterrain à l' adresse 5, 5a, 5b, route d'Arlon, L-8210 Mamer**

au demandeur :

**House Concept, 70, rue des Pres, L-7333 Steinsel**

Mamer, le 01/08/2024

Le secrétaire communal f.f.,

Viktorija DUJMOVIC

Le bourgmestre f.f.,

Roger NEGRI

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du 01/08/2024 jusqu'au 10/09/2024 inclus.

Mamer, le 01/08/2024

Le secrétaire communal f.f.,

Viktorija DUJMOVIC

Le bourgmestre f.f.,

Roger NEGRI